

## COMITE DIRECTEUR 20 JUIN 2020 - VISIOCONFERENCE

### PRÉSENTS :

#### ▪ Comité directeur :

Christian BABONNEAU, président général • Jean FOURNIER, conseiller auprès du président  
• Gérard BRIAUD, secrétaire général • Jacqueline ROCHER, trésorière • Sophie ERIDIA,  
secrétaire générale adjointe • Anne CORDIER, vice-présidente Territoires et international  
Anne-Marie LEMOINE, vice-présidente Formations • Jean-Luc ANDRE, vice-président  
Activités • Dominique JOLY, vice-présidente déléguée Activités gymniques et d'expression  
Patrick LAURENDEAU, vice-président délégué Activités sportives • Claude SCHMIT, vice-  
président délégué Activités artistiques et culturelles • Laurence MUNOZ, vice-présidente  
Solidarités et Innovations • Bertrand ROUSSEAU, médecin fédéral • Philippe BLANC, chargé  
de mission relais entre les élus • Charles AGENET, membre Marie-Laure BLEGER, membre •  
Annick DECERLE, membre • Nicole HAY, membre • Pascal FONTENEAU, membre • Nicolas  
MENAGER, membre • Marie-France NOEL, membre • Céline REIXACH, membre  
Membre invité : Gilles MORIN, aumônier national

#### ▪ Siège fédéral :

Laurence SAUVEZ, directrice technique nationale • Valérie BELSITO, responsable du pôle  
administratif, juridique et financier • Julien MARY, responsable du pôle activités et formations •  
Lucie RENAULT, responsable du pôle promotion et développement • Gérard SANTORO,  
conseiller technique national • Eric LAMARQUE, conseiller technique national Anny  
SYLVESTRE-BARON, conseillère technique nationale • Annabelle MATHIEU, attachée de  
direction

**Excusés :** Philippe RENAUD, trésorier adjoint • Roland BAZIN, chargé de mission Grandes  
associations • Bernard OLIVIER, membre • Claude SCHMIT, vice-président délégué Activités  
artistiques et culturelles (samedi après midi) • Guillaume GARREAU, directeur de Forma' •

## **1 ACCUEIL ET SEANCE A HUIS CLOS**

Le comité directeur ouvre ses travaux par une séquence hors la présence des salariés afin de se prononcer sur l'accord d'entreprise qui lui est soumis.

Notre comité a pris, en avril 2019, la décision de dénoncer tous les accords d'entreprise en vigueur (accord du 23 juin 1999 et avenant du 15 juin 2000) qui ne correspondaient plus à l'évolution du fonctionnement de notre institution. La période de survie desdits accords se terminant le 31 août 2020. Soucieuse d'améliorer la qualité de service qu'elle doit à ses affiliés, en recherche de la meilleure cohérence entre son projet humain et ses règles de fonctionnement et attentive à préserver, voire améliorer, les conditions de travail de ses salarié(e)s, la fédération a appelé son Comité Social Economique à renégocier un nouvel accord d'entreprise.

Christian BABONNEAU, président général et Jean FOURNIER, conseiller auprès du président, ont représenté la Fédération dans cette négociation, véritable et constructive, conduite au long de 10 réunions et ayant débouché sur l'accord présenté ce jour.

**Le comité directeur adopte à l'unanimité ce nouvel accord qui se substitue aux précédents et qui sera mis en application au 1<sup>er</sup> septembre 2020.**

## **2 TEMPS DE REFLEXION**

Le père Gilles Morin propose un texte intitulé « la FSCF : une communauté ». Le comité directeur est invité à s'exprimer.

## **3 INFORMATIONS GENERALES**

Le comité directeur est destinataire des informations générales ci-dessous

### **• Les rendez-vous**

- 13 mai : réunion thématique sur le PDF avec les présidents de comités régionaux
- 15 mai : réunion des comités départementaux
- 18 mai : réunion des commissions nationales
- 20 mai : bureau de la COFAC (P. Fonteneau)
- 20 mai : réunion thématique sur le PDF avec les présidents de comités régionaux
- 22 mai : réunion des comités départementaux
- 25 mai : réunion CoSMoS AFDAS : L'Afdas, partenaire formation et alternance des acteurs du Sport – Bilan et perspectives" (V. Belsito)
- 26 mai : assemblée générale de l'UCPA (G. Briaud) ;
- 27 mai : réunion thématique sur le PDF avec les présidents de comités régionaux
- 27 mai : réunion des DAF sur « Post COVID19 : comment garder la motivation des collaborateurs ? Comment accompagner les managers pour mieux répondre aux enjeux du retour physique ? » (V. Belsito)
- 29 mai : bureau directeur
- 29 mai : réunion des comités départementaux
- 3 juin : réunion thématique sur le PDF avec les présidents de comités régionaux
- 4 juin : réunion de la commission médicale du CNOSF (B. Rousseau)
- 5 juin : comité directeur

- 8 juin : réunion de présentation du fonds de dotation Héritage Paris 2024 pour les fédérations non olympiques organisée par le CNOSF (Julien Mary)
- 9 juin : assemblée générale du CPSF (Sophie Eridia, Laurence Sauvez)
- 11 juin : réunion thématique sur le PDF avec les présidents de comités régionaux
- 11 juin : assemblée générale du Comité Français Pierre de Coubertin (J. Rocher)
- 12 juin : conseil d'administration de l'UGSEL (P. Laurendeau)
- 15 juin : réunion du groupe de travail sur le projet de pacte de loyauté organisée par le CNOSF (L. Sauvez)
- 16 juin : assemblée générale du FONJEP (A. Cordier)
- 19 juin : bureau directeur
- 19 juin : présentation du budget rectificatif ANS post covid-19 avec F. SANAUR organisé par le CNOSF (L. Sauvez)
- 20 juin : comité directeur
- 22 juin : conseil d'administration du CNAJEP (A. Decerle)
- 25 juin : réunion des référents Sentez Vous Sport organisée par le CNOSF (R. Margot, M. Kazouit-Seguy)
- 25 juin : conseil d'administration de la COFAC (P. Fonteneau)
- 26 juin : conseil d'administration du comité de la Flamme (A.J Lamirand)
- 29 juin : assemblée générale du CNOSF (A. Cordier, L. Sauvez)
- 9 juillet : rendez-vous avec Amélie Le Fur, présidente du CPSF (C. Babonneau, L. Sauvez, G. Santoro) – reporté au 16 juillet
- 20 juillet : conseil d'administration de la COFAC (J. Mary)

Le président précise, rappelle ou indique certains points ci-dessous.

### 3.1 PACTE DE LOYAUTE

---

Depuis plusieurs semaines, le CNOSF, avec l'appui d'un groupe de travail dont la fédération, représentée par Laurence Sauvez, travaille à un pacte de loyauté (initialement intitulé code de bonne conduite) qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale du CNOSF du 29 juin 2020.

Envisagé comme une première étape dans les relations entre les fédérations, il permettra toutefois la création d'une commission de médiation. Il est à espérer que le travail sur ce pacte se poursuive afin de trouver un consensus qui satisfasse l'ensemble des parties prenantes, notamment en ce qui concerne les licences.

### 3.2 RELATIONS AVEC LES INSTANCES POLITIQUES

---

Bien que le projet de loi sport et société ait été reporté en raison de la crise sanitaire, le président général rappelle qu'il convient de poursuivre le travail auprès des instances politiques afin que la voix des fédérations multisports et affinitaires soit entendue et leur positionnement protégé.

### 3.3 DECONFINEMENT

---

Le ministère des sports a publié un communiqué de presse le 19 juin 2020 à propos de la phase 3 du déconfinement.

Bertrand Rousseau soulève certaines incohérences dans les mesures sanitaires gouvernementales proposées qui peuvent prêter à des lectures différentes.

### 3.4 SIEGE FEDERAL

---

Le siège fédéral a rouvert le 2 juin. Les salariés sont répartis en 2 groupes et alternent entre télétravail et présentiel. A compter du 29 juin et jusqu'au 30 août, l'ensemble des salariés est invité à travailler en présentiel avec la possibilité pour ceux qu'ils le souhaitent (notamment ceux qui empruntent les transports en commun) de faire 1 ou 2 jours de télétravail. Toutefois il est demandé la présence de tous le jeudi.

## 4 FINANCES

### 4.1 BILAN 2019/2020

Jacqueline Rocher indique que le bilan de l'exercice 2019/2020 devrait être positif, cependant l'année n'étant pas clôturée, il convient d'être prudent. Elle précise certains points :

- Au niveau du nombre de licences pour la saison 2019/2020, la perte est estimée à 9000.
- Les stages BAFA-BAFD organisés par la fédération ont pu reprendre à partir de la mi-juin.
- Les aides aux territoires concernant l'éveil de l'enfant dans le cadre de la subvention Héritage et société sont reportées à la saison prochaine, compte tenu de l'impossibilité des territoires à mener les actions prévues (sensibilisation, formation...)

A ce jour, la fédération n'a pas perçu la subvention dans le cadre de la CPO avec l'ANS.

### 4.2 BUDGET 2020/2021

Le budget 2020/2021 est en cours d'élaboration. Les commissions ou les groupes de travail doivent remettre leur demande de budget le 30 juin.

### 4.3 AIDES EXCEPTIONNELLES

Lors du dernier comité directeur, il a été voté une aide fédérale exceptionnelle aux comités pour ceux dont la crise sanitaire engendrerait des pertes financières.

Les comités ont jusqu'au 22 juin 2020 pour adresser leur demande. A ce jour, la trésorière générale a reçu très peu de demandes d'aides exceptionnelles.

## 5 PSF 2020.

Laurence Sauvez rappelle les modalités mises en place pour la gestion du PSF 2020. La commission d'instruction n'a pas été informée de l'utilisation des sommes allouées la saison dernière et s'est attachée à évaluer chaque projet.

Elle rappelle que la fédération procède à la répartition des fonds alloués et la transmet à l'ANS qui, elle, procède aux versements.

Pour information, les associations pouvaient déposer 2 actions maximum, les structures territoriales, 4 actions maximum.

En 2020 : 293 projets/actions ont été déposés (229 en 2019) pour 155 dossiers (132 en 2019) dont 5 hors délais par 12 comités régionaux (11 en 2019), 31 comités départementaux (29 en 2019) ? 112 associations (74 en 2019).

La commission d'instruction après s'être réunie propose les répartitions suivantes :

	En 2019	Répartition proposée en 2020
Comités régionaux	172 300 €	166 876,5 €
Comités départementaux	136 050 €	128 180,5 €
Associations	175 350 €	220 568 €
Total	483 700 €	515 625 €

Le comité directeur valide la répartition proposée.

Les comités régionaux seront informés de l'enveloppe allouée à toutes les structures de leur région.

Le président général remercie les membres de la commission ainsi que l'ensemble des personnes qui ont travaillé sur ce dossier.

## 6 CONGRES

Annabelle Mathieu rappelle que le comité directeur lors de sa dernière réunion avait amorcé une réflexion sur le programme du congrès qui se déroulera à Bergerac du 27 au 29 novembre 2020. Cette réflexion s'est poursuivie avec un groupe de travail composé par Gérard Briaud, Jean Fournier, Laurence Munoz, Laurence Sauvez, Lucie Renault et Annabelle Mathieu.

La thématique générale du congrès tournera autour du rebond : rebondir en innovant. En effet, après une assemblée générale électorale qui sera essentiellement basée sur le bilan de l'année et de la mandature, il conviendra de donner un dynamisme nouveau à l'ensemble des participants. Le projet de développement fédéral 2020/2024 est le point d'appui de ce rebond. Il est également envisagé une table ronde qui pourrait mettre en perspective les différentes actions dans le contexte sociétal actuel.

A propos de la tenue des carrefours, le comité directeur s'interroge sur le moment le plus opportun pour les programmer et sur la possibilité de les proposer en coordination ou par famille d'activités.

## 7 LA COMMUNICATION

Jean Fournier et Lucie Renault présentent la campagne de rentrée 2020 qui a été entièrement retravaillée. Le pack de rentrée sera envoyé en juillet aux associations et comités.

Lucie Renault présente la vidéo de présentation de cette nouvelle campagne qui sera dévoilée début juillet.

## 8 LE PROJET DE DEVELOPPEMENT FEDERAL

### 8.1 LE PROJET DE DEVELOPPEMENT 2016/2020

Pour la saison 2019/2020, 30 actions avaient été ciblées pour réalisation.

15 actions sont terminées, 5 actions sont avancées à 75%, 4 actions à 25%.

Certaines actions ont été suspendues ou non réalisées en raison de la crise sanitaire.

### 8.2 PROJET DE DEVELOPPEMENT FEDERAL 2020/2024

Gérard Briaud et Lucie Renault présentent l'architecture du projet de développement fédéral 2020/2024 avec les ajustements demandés lors du comité directeur (dédié au PDF) du 5 juin 2020.

### 8.3 CONTRIBUTIONS AU PDF 2020/2024

L'élaboration du projet de développement fédéral entre dans la phase de l'écriture. Pour cela, les actions seront définies en lien avec les experts du domaine (élus, nommés, salariés...). Ces derniers seront donc sollicités non pas pour un travail d'écriture mais pour un travail autour de la définition de chaque action.

## 9 FORMATIONS

### 9.1 SEMINAIRE D'ACCOMPAGNEMENT A LA PRISE DE RESPONSABILITE FEDERALE

Le séminaire programmé en mars 2020 ayant été annulé, le comité directeur valide son report les 24, 25 et 26 septembre 2020. Il sera organisé à Boulouris, comme cela devait être le cas en mars.

### 9.2 PROGRAMMATION PREVISIONNELLE DES FORMATIONS

Les souhaits de programmation prévisionnelle des formations des comités régionaux et départementaux ont été reçus.

Les délégués aux commissions sont invités à remercier les commissions pour le respect des délais et du calendrier.

La programmation sera mise en ligne début juillet.

### 9.3 STAGE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT

Le stage des agents de développement initialement prévu fin juin/début juillet ayant été annulé, le comité directeur valide la programmation suivante :

- 1 ou 2 journées en septembre ou octobre 2020
- 1 ou 2 journées en janvier 2021

L'organisation d'un stage fin juin 2021 est à l'étude.

### 9.4 E-LEARNING

Après la présentation par Anne Marie Lemoine de la réflexion conduite depuis quelques mois sur la mise en œuvre de formations à distance qui pourraient permettre de faciliter la participation d'un plus grand nombre à certaines parties des formations fédérales de tout type, le comité directeur a échangé sur ce sujet et a adopté la délibération suivante proposée par le bureau directeur.

Le comité directeur après avoir pris connaissance de la proposition du bureau directeur sur la mise en place du E-Learning pour les formations fédérales considère :

- qu'une réflexion doit être conduite dès à présent sur les pistes de mise en œuvre du E-Learning
- que la mise en œuvre du E-Learning s'inscrira dans le PDF 2020-2024
- que l'année 2020-2021 doit permettre la poursuite d'expérimentations progressives avec retours d'expérience
- que l'expérience de Forma' devra être mise à profit pour la mise en œuvre fédérale
- que la mise en œuvre du E-Learning doit s'inscrire dans la mise en place du module formation d'ADAGIO

## 10 FORMA

Le président général au nom du comité directeur félicite l'ensemble de l'équipe de Forma' pour l'obtention de la certification qualité Qualiopi. Forma' est, sinon le premier, l'un des premiers instituts de formation associés à une fédération à obtenir cette certification.

Pour rappel, cette certification est obligatoire (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022), pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés.

## 11 ENQUETE AUPRES DU COMITE DIRECTEUR

Philippe Blanc dans le cadre de sa mission relais entre les élus a fait une enquête auprès du comité directeur. Il en présente les résultats.

Sur les 25 membres du comité directeur questionnés, 19 ont répondu (76 %) dont 11 membres sortants et 8 élus pour la première fois en 2016 (dépouillement totalement anonyme).

Les retours sont globalement positifs quant à l'ambiance ressentie au sein du comité directeur ainsi qu'aux conditions d'intégration en son sein. Les compétences individuelles sont plutôt bien mises à profit. La majorité estime qu'il faut deux années afin d'être opérationnel sur sa fonction.

Si le rythme et les conditions de déroulement des réunions sont jugés satisfaisants, on ressent une certaine frustration quant au manque de temps pouvant être consacré aux échanges, du fait de l'ordre du jour. Un mode de travail différent est souhaité afin de faciliter la participation de tous, l'expression et le débat.

Sont suggérés par exemple du travail en groupe ou en amont, ou la présentation d'un dossier par un membre « rapporteur ».

L'utilisation de nouveaux moyens de communication (audio et visioconférence) va devoir rentrer dans les habitudes de travail.

Le sentiment d'être partie prenante de la vie de la fédération est assez fort. La charge de la fonction n'est ni légère, ni trop lourde...

En conclusion, par rapport à l'enquête menée en 2018 trois items seulement marquent quelques différences :

- la durée moyenne estimée pour prendre pleinement la mesure de ses fonctions passe de 1 an à 2 ans

- le sentiment de pouvoir s'exprimer facilement en réunion marque une légère baisse par contre, celui de participer à la conduite de la fédération est en hausse.

A la suite de cette enquête, le comité directeur amorce une discussion sur la tenue des réunions et envisage une alternance de réunions en présentiel et en distanciel en fonction des ordres du jour proposés.

Le père Gilles Morin indique qu'il a une impression très positive. Il sent une implication de tous et a le sentiment que tous appartiennent à la même communauté, à une même famille.

## 12 VICE-PRESIDENCE ACTIVITES

### 12.1 COMMISSION NATIONALE BOULES

La commission nationale de boules n'ayant plus de responsable, le comité directeur nomme Charles Agenet délégué responsable de la commission jusqu'à fin août 2021.

Charles Agenet indique que, pour la majorité, les associations proposant l'activité boules prennent des licences uniquement pour pouvoir participer aux manifestations nationales. Pour cette saison, ces dernières ayant été annulées, les associations demandent le remboursement des licences. Il est rappelé que la prise de licences, bien qu'elle permette la participation aux manifestations est également l'affirmation de l'adhésion au projet éducatif de la fédération.

### 12.2 ORGANISATION DES COMMISSIONS

Les vice-présidents travaillent actuellement à l'organisation des commissions. Une proposition sera faite à l'exécutif.

### 12.3 ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Claude Schmit ayant été contraint de quitter la réunion, Jean-Luc André indique que :

- La commission nationale des activités artistiques et culturelles est impatiente de pouvoir reprendre les activités. Elle s'interroge sur l'absence de 2 de ses membres depuis le congrès. Elle travaille ou poursuit ses travaux sur :
  - o L'élaboration d'un calendrier ambitieux pour la saison 2020/2021
  - o Le projet de concert avec le chœur fédéral
  - o La réaffirmation de la volonté de la CN de préparer à nouveau l'événement conjoint GPN/ARTS EN FETE à Rannée,
  - o La demande faite en faveur d'une action CULTURE / SANTE à l'image de SPORT/SANTE
- La commission nationale danse est inquiète du manque de candidature pour l'organisation d'une rencontre nationale en 2021, venant après la saison blanche de 2020. De plus, elle rencontre quelques difficultés à produire le référentiel de formation dans le temps imparti.

### 12.4 RSA

Jean-Luc André rappelle que le RSA (règlement spécifique des activités) est additionnel au RGA (règlement général des activités) mais ne doit pas se substituer à ce dernier. Il doit le compléter si nécessaire en fonction des particularités des activités. La rédaction des RSA par les commissions engendrant quelques incompréhensions, le responsable de commission Règlement pourrait faire un point avec les commissions en amont du travail de rédaction.

Le comité directeur valide le RSA Tennis de table.

Le comité directeur valide le RSA gymnastique masculine.

## 12.5 LES ACTIVITES GYMNIQUES ET D'EXPRESSION

---

### 12.5.1 TROPHEE NATIONAL INDIVIDUEL DE GYMNASTIQUE FEMININE.

Dominique Joly expose le projet de la commission nationale de gymnastique féminine. Partant du constat que les championnats nationaux individuels mixtes rassemblent un nombre de gymnastes féminines en constante progression et avec la volonté d'être en adéquation avec le programme santé visant le respect de l'intégrité des acteurs des compétitions, la commission nationale a mis en place un projet qui soit une ligne de crête entre le développement des activités et l'accessibilité à un plus grand nombre.

La commission nationale de gymnastique propose donc la création du trophée national individuel de gymnastique féminine. Le trophée national a pour objectif :

- de rester dans des horaires décents et en respect avec la santé de tous les acteurs (gymnastes, juges, bénévoles de l'association organisatrice, etc.)
- d'accueillir des gymnastes n'ayant pas les points pour le national individuel
- de proposer une compétition à un nouveau public,
- d'ouvrir l'organisation d'une compétition nationale à de nouvelles associations

Le format proposé est le suivant : 330 gymnastes réparties sur 2 journées (fin le dimanche 16H00) avec une rotation de spectateurs sur 2 jours.

En ce qui concerne les droits d'engagement, il s'alignerait sur ceux du championnat national individuel mixte.

Après discussions et demandes de précisions, le comité directeur valide la création du trophée national individuel de gymnastique féminine à compter de la saison 2020/2021.

### 12.5.2 COORDINATION GYMNIQUE

Dominique Joly indique que la coordination s'est réunie à 5 reprises (en visioconférence). L'annulation des compétitions a permis de dégager du temps pour travailler sur les RESC. De plus les commissions travaillent sur les programmes ainsi que sur les documents propres à chaque compétition.

## 12.6 ACTIVITES SPORTIVES

---

Patrick Laurendeau indique que, malgré les annulations de compétitions, les commissions sportives ont poursuivi leur travail et cite, en autres, les commissions arts martiaux, activités de pleine nature et tir à l'arc qui ont beaucoup produit.

## 13 CONVENTION UGSEL/FSCF

Patrick Laurendeau fait un point d'étape sur les différents points de collaboration entre l'UGSEL et la FSCF dans le cadre du partenariat.

### 13.1 PSC1

---

L'agrément pour délivrer des formations PSC1 étant détenu par l'UGSEL, un accord dans le cadre de la convention est en cours pour qu'une douzaine de personnes puisse suivre la formation de formateurs PSC1 moyennant un tarif très avantageux. Cette formation permettrait aux comités de faire appel à eux afin de dispenser des formations PSC1 pour leur propre compte. Toutefois les formations seraient enregistrées par l'UGSEL, les diplômes PSC1 gérés par l'UGSEL. Chaque formateur devra assurer 3 formations par an. Les comités organisateurs devront reverser 15€ par stagiaire formé au PSC1 à l'UGSEL.

### 13.2 BAFA-BAFD

---

Dans le cadre de la convention UGSEL FSCF, un accord est en cours pour que les licenciés/adhérents UGSEL puissent bénéficier d'un tarif préférentiel aux stages BAFA/BAFD dispensés par la fédération.

## 14 VICE PRESIDENCE SOLIDARITES ET INNOVATIONS

### 14.1 AVA

Sophie Eridia indique que la crise sanitaire a perturbé la dynamique de mise en place de ce dispositif. Toutefois, on peut constater que sur quelques territoires, des pratiquants ont pu bénéficier de l'accompagnement d'AVA.

La campagne de sensibilisation autour des AVA et l'élaboration de documents supports sont en cours : création de PPT explicatif de la démarche, page dans le guide du handicap.

Gérard Santoro rappelle que la fédération a obtenu une subvention de la Fondation de France pour le développement de cette démarche par la Fondation de France. Les membres du comité directeur doivent se faire les VRP de cette démarche afin que de plus en plus de personnes deviennent des AVA. Jean-Luc André rappelle la double importance de ce dispositif tant pour le pratiquant qui bénéficie de cet accompagnement que pour l'AVA. Laurence Munoz insiste sur le caractère enrichissant humainement de s'engager comme AVA. Elle ajoute qu'il ne s'agit pas que de faire une bonne action mais également de tirer au bon sens du terme parti de cet engagement.

### 14.2 GUIDE DU HANDICAP

Le guide du handicap actualisé sortira en septembre 2020.

### 14.3 LABEL ENFANC'EVEIL

Anny Sylvestre-Baron indique que cette saison 10 dossiers de demande de labels Enfanc'Eveil ont été demandés et 3 déposés. Après étude des dossiers, la commission d'instruction des labels Enfanc'Eveil propose que 2 associations reçoivent le label Enfanc'Eveil.

Le comité directeur valide l'obtention du label Enfanc'Eveil à :

- Eveil Forme Loisirs (42)
- Le cercle Saint Sébastien de Bergheim (68)

Le comité directeur s'interroge sur le fait qu'il y ait peu de demandes de labels. Les critères demandés sont-ils trop contraignants ? Les dates entre les demandes de certifications et celles concernant les demandes de label sont-elles compatibles ?

### 14.4 LA CERTIFICATION

Laurence Munoz présente une synthèse des travaux du groupe de travail sur la certification composé de Laurence Munoz, Christèle Vivier, Nicolas Boisneau, Lucie Renault et Richard Margot. Partant du constat que le nombre de demandes de certification diminue chaque saison, le groupe a cherché les points de blocage et les solutions qui permettraient de lever ces points de blocage.

Le comité directeur est invité à s'exprimer sur ce sujet par mail en envoyant ses contributions, avis, remarques à Lucie Renault et Laurence Munoz. Ce sujet sera débattu en septembre.

### 14.5 MULTIACTIVITE

2 groupes travaillent actuellement sur le sujet de la multiactivité.

### 14.6 ACTES DU COLLOQUE DE RENNES

Laurence Munoz indique que les actes du colloque de Rennes devraient sortir en septembre 2020.

## 15 QUESTIONS DIVERSES

### 15.1 FONJEP

Anne Cordier indique qu'elle a assisté à l'assemblée générale du FONJEP. Nadine Dussert, présidente du FONJEP, a produit un très bon rapport moral.

## 15.2 RSA

---

En ce qui concerne le RSA musiques, la commission nationale de musiques peut adresser ses questions à Stanislas Dubs, juriste du siège fédéral.

Plus aucune autre question n'étant posée, le secrétaire général lève la séance à 16h.

Le présent procès-verbal a été validé le 15 juillet 2020.



Le président général  
Christian BABONNEAU



Le secrétaire général  
Gérard BRIAUD